N° 568 novembre 2017
N°CPPAP 0220s07170

le journal

Fédération FO de la métallurgie

FO métaux
Notre industrie, nos emplois !

Safran : le changement, c'est permanent

Près d'une soixantaine de métallos FO des sociétés du groupe Safran se sont retrouvés pour leur assemblée générale annuelle à Dorlisheim, dans le Bas-Rhin, les 5 et 6 octobre. Ils ont fait le point sur la situation du groupe et les actions de FO ainsi que sur l'actualité nationale de notre organisation.

STX - p.15
Un nouveau pavillon ?

PSA Trémery - p. 17
Cap sur la représentativité

Vie de la Fédération - p. 18
Résolution de la CA Fédérale

Sommaire

Ce mensuel est le vôtre...

Organe de la Fédération Force Ouvrière de la Métallurgie,

"FO Métaux LE JOURNAL"
est le magazine de tous ses syndicats et de tous ses adhérents.

Si vous voulez qu'il remplisse efficacement son rôle de lien et de reflet de l'actualité, n'hésitez pas à prendre contact avec la rédaction dès qu'un événement le justifie.
Informez-nous des conflits qui surviennent dans votre entreprise et des accords qui y sont signés. Cela donne des éléments de comparaison et rend service à d'autres syndicats, engagés eux aussi dans des discussions.
Faites-nous part de vos expériences syndicales.
Pour tout ce qui concerne le journal, appelez la Fédération :

Tél. : 01 53 94 54 27 • Fax : 01 45 83 78 87

Chiffes à connaître :

SMIC horaire brut : *9,76 euros*
SMIC brut mensuel : *1480,27 euros*
Plafond de la sécurité sociale :
3 269 euros par mois
(pour l'année 2017 : 39 228 euros)
Coût de la vie :
-0,2 % en septembre (-0,2 % hors tabac) ; +1 % en glissement sur les 12 derniers mois (+0,9 % hors tabac).
Chômeurs : *3 475 600*
(catégorie A, publiés le 24 octobre 2017)
Indice de référence des loyers :
126,46 (3ème trimestre 2017).
Taux d'intérêt (25 octobre) :
-0,28 % au jour le jour.

3 Editorial

4 L'événement

Safran : le changement, c'est permanent 4-11

15 Actualité sociale

Vehixel à la recherche d'un avenir 15
STX : un nouveau pavillon ? 15

16 Actualité syndicale

Schneider Beaumont-le-Roger : le combat pour l'emploi 16
FO au Technocentre 16
PSA Trémery : cap sur la représentativité 17
Jean-Claude Mailly et les métallos des Hauts-de-France 17

18 Infos

Résolution de la Commission Administrative Fédérale 18-19
Disparition de Joël Madre 19
Constellium Issoire : l'efficacité réformiste 20
ArcelorMittal Basse-Indre : au service des salariés 20

21 Vos droits

Le congé de formation économique, sociale et syndicale 21

22 Jeux

Des métaux et des mots 22

Et toujours l'information en ligne sur...
www.fo-metaux.com

Fidèles à nos valeurs, négocions !

Dans le FO Hebdo n° 3257 de notre Confédération, Jean-Claude Mailly, au regard de l'actualité et de ce qui se passe en interne au sein de notre organisation syndicale, a intitulé son édito « On ne peut pas plaire à tout le monde ». Et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il a entièrement raison. Ce que nous pouvons ajouter, en ce qui concerne notre Fédération, c'est qu'en tant que réformistes, négociateurs et artisans de la pratique contractuelle et conventionnelle, il nous plaît bien. Il incarne avec le Bureau confédéral la bonne ligne, et par son action il a remis FO dans la voie que nous n'avons, pour notre part, jamais quittée. La Fédération restera fidèle à ses valeurs. D'ailleurs, pour ce qui concerne la métallurgie, nous ne manquons pas de sujets de négociations et nous avons un calendrier bien chargé.

La suite de la négociation liée au "Dispositif conventionnel". Le 17 novembre, une négociation est prévue sur plusieurs thèmes : le thème 2 sur la « classification » et le thème 3 sur « l'organisation du travail/temps de travail ». Nous serons également amenés à prolonger l'accord du 27 juin 2016 relatif à la mise en œuvre opérationnelle de la négociation du dispositif conventionnel de la branche. Cet accord de mise en œuvre opérationnelle, qui a été signé par toutes les fédérations syndicales de la Métallurgie, devait en effet se terminer en décembre 2017. Etant donné que nous n'en sommes qu'au thème 2 sur 9, il devrait être prolongé d'un an.

Thème 2 : « Classifications ». Le 6 octobre, dernière date où l'UIMM souhaitait terminer ce thème, nous avons obtenu un délai supplémentaire au 17 novembre afin de pouvoir obtenir plus d'informations et de réponses à nos différentes revendications. Pour FO, ce report était nécessaire car il s'agit de mettre un place un nouveau système qui serait, en cas d'éventuel accord sur l'ensemble du dispositif, l'ossature du tissu conventionnel de la métallurgie. Au passage, nous avons obtenu que la prime d'ancienneté soit indiquée dans le texte, avec le report de la discussion de cette prime dans le thème 8 sur « les rémunérations ». Notons qu'une organisation syndicale fait circuler dans les entreprises, par voie de tracts, que la prime d'ancienneté était supprimée, ce qui est faux !

Thème 3 : « Organisation du travail/Temps de travail ». Une première approche a eu lieu le 15 septembre dernier avec un projet de plan sur les éventuels sujets possibles. Concernant ce thème, l'UIMM a indiqué qu'il ne devrait pas y avoir de grandes modifications vu les équilibres trouvés lors de nos accords de 1998/2000/2002, idée que nous partageons. En effet, lors de la réduction du temps de travail à 35 heures, nos accords de branche et d'entreprises ont permis de trouver les bons compromis, qu'il convient de ne pas casser. L'UIMM transmettra une trame de projets de discussion afin de pouvoir engager une négociation sur trois jours consécutifs en janvier 2018.

En dehors du calendrier lié au dispositif conventionnel, nous aurons, le 1er décembre, plusieurs thèmes de négociations, dont : l'élaboration de l'agenda social de la métallurgie pour l'année 2018 ; l'ouverture de la négociation sur les barèmes minima des ingénieurs et cadres ; sur les écarts de rémunération hommes/femmes dans la métallurgie ; et un bilan sur l'accord égalité professionnelle. Le 7 décembre, se tiendra, de même que pour les autres fédérations syndicales de la branche, un séminaire en bilatérale (FO/UIMM) afin d'aborder les sujets d'actualité et les négociations à venir en fonction des évolutions législatives, mais également des sujets et thèmes que nous souhaiterions aborder. Le 15 décembre, une plénière est également prévue pour aborder le dialogue économique avec comme thème « Entreprise du futur, numérisation, digitalisation et emploi ».

Comme vous pouvez le constater au travers des différents sujets et des thèmes de négociations, et en tant que réformistes, nous allons tout mettre en œuvre pour obtenir des garanties pour les salariées et les salariés.

Organe officiel de la Fédération confédérée FO de la Métallurgie

Directeur de la publication : Frédéric Homez

Imp.Spéciale FO Métaux
N° de CPPAP: 0220s07170

Rédaction : Temps Forts

Publicité : PMV
9, rue Baudoin, 75 013 Paris

Contact :
01 53 94 54 00
contact@fo-metaux.fr

Assemblée générale

Safran : le changement

c'est permanent...

Près d'une soixantaine de métallos FO des sociétés du groupe Safran se sont retrouvés pour leur assemblée générale annuelle à Dorlisheim les 5 et 6 octobre. Rassemblés autour de l'équipe de coordination emmenée par Daniel Barberot et en présence du secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez et des secrétaires fédéraux Philippe Fraysse et Gérard Ciannarella, ils ont fait le point sur la situation du groupe et les actions de FO ainsi que sur l'actualité nationale de notre organisation.

Le secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie est intervenu en commençant par rappeler le soutien de notre organisation à l'industrie et les nombreux combats menés en ce sens, notamment aux côtés des métallos de Safran, et ceux à venir. Dans tous ces dossiers, l'issue ne dépend pas seulement de la justesse des positions de FO mais aussi de sa capacité à peser. Sur ce point, Frédéric Homez a salué le travail effectué pour le développement syndical et a confié aux participants que la Fédération continuait d'intervenir auprès des pouvoirs publics dans le dossier de la représentativité, et notamment vis-à-vis des problèmes soulevés par l'obligation d'équilibre homme/femme sur les listes électorales. Il a ensuite fait un point détaillé sur l'actualité de notre organisation.

Négociations

Il est ainsi longuement revenu sur la refonte en cours du dispositif conventionnel de la métallurgie, évoquant les thèmes déjà abordés lors des négociations en cours et précisant la philosophie adoptée par FO concernant ce chantier au long cours : négocier pied à pied sur chacun des neuf thèmes puis avoir une lecture de l'ensemble du projet de texte en fin de parcours avant de laisser les instances fédérales décider de la signature. Alors que l'UIMM semble vouloir boucler rapidement cette refonte, Frédéric Homez a rassuré les métallos : « nous prendrons tout le temps nécessaire pour négocier au mieux dans l'intérêt des salariés ». Il a aussi fait un focus sur les éléments que FO voulait absolument préserver, des conventions collectives territoriales à la prime d'ancienneté.

Frédéric Homez : « notre identité réformiste »

Il est également revenu sur les ordonnances destinées à réformer le code du Travail, autour duquel beaucoup de rumeurs et de fausses informations ont circulé, causant bien du tort à notre organisation. S'attachant à démêler le vrai du faux et à expliquer les positions de la Confédération, soutenues par notre Fédération, il a appelé les métallos FO à penser à l'avenir : « le combat n'est pas terminé et va se poursuivre sur les décrets d'application, a-t-il déclaré. Mais au-delà, d'autres dossiers nous attendent, comme l'assurance-chômage ou la formation professionnelle, et nous aurons du mal à être entendus si nous nous affaiblissons nous-mêmes. » Frédéric Homez a d'ailleurs valorisé le travail accompli par le service juridique de la Fédération via les fiches de synthèse mises à disposition des adhérents sur son site Internet, avant de conclure : « La rue est parfois nécessaire mais ne doit pas être systématique. N'oublions pas notre identité réformiste et continuons d'agir avant tout par la négociation. »

du groupe Safran

Philippe Fraysse : « FO est incontournable »

Le secrétaire fédéral Philippe Fraysse a pris la parole pour un point détaillé sur le secteur aéronautique ainsi que les positions et actions de notre Fédération dans ce secteur industriel de premier plan. L'aéronautique est en effet un des seuls secteurs industriels à jouir d'une excellente santé. Chiffre d'affaires, bénéfices, carnets de commande, près de 8 000 embauches par an dans une filière qui compte aujourd'hui près de 350 000 salariés… : tous les indicateurs sont au vert et notre organisation n'est pas étrangère à la situation. « Les préconisations de notre Livre blanc sur le spatial ont été entendues et prises en compte, notre action au sein du Conseil National de l'Industrie et de ses comités stratégiques de filière est connu et reconnu. Dans l'aéronautique, FO est incontournable », a rappelé Philippe Fraysse.

Il a poursuivi par un examen de la situation des grands groupes français sans occulter les difficultés rencontrées par Dassault, dont les Falcon pâtissent de la crise, ou le manque de commandes sur l'A380 d'Airbus. Face à une concurrence qui monte en puissance, les grands de l'aéro sont face à de nombreux challenges, tel ArianeGroup défié par l'américain SpaceX ou Airbus et Thalès Alenia Spacedevant faire évoluer les satellites à l'heure du tout-électrique. Le secrétaire fédéral a aussi fait part de la préoccupation de la Fédération quant au développement d'une aéronautique à deux vitesses dans laquelle les salariés des sous-traitants ressentent fortement la pression mise sur leurs entreprises par les donneurs d'ordre, tant sur le plan salarial qu'au niveau des conditions de travail. Il a également plaidé pour des investissements forts dans de nouveaux programmes, porteurs des emplois de demain, et donc pour une véritable politique industrielle en lieu et place d'une logique financière à court terme. Vantant le rôle de la politique contractuelle portée par FO depuis 40 ans, il a appelé les métallos FO à poursuivre le bon travail de développement syndical qui a fait de notre organisation un acteur majeur de l'aéronautique, et notamment en ne négligeant pas la population cadres, chaque année plus nombreuses au sein des nombreux fleurons industriels que compte le secteur. « Tous les salariés ont besoin d'être défendus, a-t-il fait valoir. Nous ne devons pas avoir de tabou dans ce domaine. »

Gérard Ciannarella : « soyons fiers de notre ADN »

Le secrétaire fédéral Gérard Ciannarella, responsable de la coordination des USM et formateur fédéral, est monté à la tribune pour sensibiliser les métallos FO à la formation syndicale, dont plusieurs équipes syndicales Safran ont déjà tiré parti. « Mieux formés, vous êtes mieux entendus et plus efficaces, a-t-il résumé. J'ai eu l'occasion de voir la motivation des équipes FO Safran et je sais que, avec l'apport de la formation, les résultats seront là. » Il est notamment revenu sur les élections qu'ont récemment connu les sites Safran Landing Systems de Bordes et Tarnos, et où les métallos FO ont mouillé le maillot, abattu un travail considérable et ont vu une augmentation du nombre de salariés convaincus par les méthodes et les valeurs de notre organisation. En accord avec l'équipe fédérale et la coordination FO Safran, il a proposé la mise en place d'un projet global et ambitieux pour soutenir les équipes FO alors que s'ouvre un nouveau cycle électoral dans le groupe. Car si le deuxième cycle de mesure de la représentativité a été plus qu'encourageant pour notre Fédération, le développement syndical continue de figurer parmi les priorités de notre organisation. Le secrétaire fédéral a d'ailleurs donné rendez-vous le 22 novembre à la Confédération pour la journée des USM, des DSC et des coordinateurs nationaux afin d'approfondir le sujet. Insistant sur la complémentarité entre le parcours de formation fédérale et le cursus interprofessionnelle, sans oublier l'offre de l'APSAC, il a conclu en appelant les métallos FO à continuer de démontrer au quotidien que notre organisation incarne le véritable réformisme et non la contestation : « Soyons fiers de notre ADN et ne lâchons rien ! »

Jean-Luc Stouvenin : bienvenue en Alsace

Le secrétaire du syndicat FO Safran Landing Systems Molsheim Jean-Luc Stouvenin a accueilli les participants en retraçant brièvement l'histoire du site, ouvert par Bugatti en 1910, reconverti dans l'autorail puis l'aéronautique avec son rachat par Hispano-Suiza et aujourd'hui propriété de Safran. Malgré une activité appréciable, les projets en cours sur le site suscitent la vigilance de FO, qui défend efficacement les salariés. Il a également eu une pensée, comme l'ensemble des participants lors de leurs interventions, pour notre ami et regretté Thierry Maurer, figure respectée et marquante de FO en Alsace, et dont la famille tient la Ferme Maurer, lieu de cette assemblée générale. Une délégation s'est d'ailleurs rendue sur la tombe de Thierry Maurer pour y déposer une plaque commémorative.

Daniel Barberot : « avancer pas à pas »

Le coordinateur FO du groupe Safran Daniel Barberot s'est réjoui de voir les participants aussi nombreux, signe du dynamisme des équipes FO sur les différents sites du groupe. Il est ensuite revenu sur la « transformation permanente » du groupe –départ d'Heraklès, création d'ArianeGroup, vente de Morpho, rachat de Zodiac, etc. – pour assurer les métallos de la vigilance de FO dans ces opérations, tant sur la pérennité des sites que sur les emplois. Pour assurer cette veille et pouvoir agir utilement, il n'a pas caché que notre organisation devait peser plus dans le groupe Safran. Alors qu'un nouveau cycle électoral vient de s'ouvrir, il a rappelé la nécessité de s'implanter plus largement au sein du 3ème collège et de mettre à profit les formations fédérales pour gagner en efficacité. « Nous devons avancer pas à pas, a-t-il expliqué, aller sur les sites où nous ne sommes pas présents et nous renforcer sur ceux où nous sommes implantés. » Retour de la section de Villaroche, belle progression de l'équipe de Commercy, succès du site Web FO Safran… Les éléments d'une bonne dynamique sont là et ne demandent qu'à être amplifiés. Daniel Barberot a ensuite passé en revue les actions de FO au plan social chez Safran, notamment la signature de l'accord cadre mondial sur les conditions de travail, qui va apporter du plus aux salariés. Il a aussi évoqué l'accord GPEC à venir avant de prévenir que, dans le cadre des futures NAO, il faudrait être revendicatif dans l'intérêt des salariés car les résultats sont là et que ces derniers doivent en recevoir leur juste part. Enfin, annonçant les futurs combats qui attendent notre organisation, il a appelé à résister pour préserver l'existant et conquérir de nouveaux droits, soulignant l'importance de l'unité de FO pour le bien de tous les salariés.

Julien Lepape : « aller vers les cadres »

Le coordinateur adjoint Julien Lepape a consacré son intervention au PERCO et, plus largement, à la question des retraites. Après un bref rappel sur le fonctionnement du système de retraite complémentaire pour les ingénieurs et cadres et les avancées obtenues par FO lors de sa négociation, il a déploré la montée en puissance de la retraite par capitalisation, notamment due aux inquiétantes prévisions sur les régimes de retraites. Il a également regretté que 22 000 salariés non cadres ne puissent pas profiter du dispositif et a expliqué que FO se battait pour y remédier. Il a incité l'ensemble des participants à communiquer autour de cette avancée : « FO apporte beaucoup aux ingénieurs et cadres et nous devons valoriser ce que obtenons pour eux afin de poursuivre notre implantation et notre développement auprès de cette population de plus en plus nombreuse ».
En effet, en raison du fort investissement dans la R&D mais aussi des délocalisations de production en zone low-cost, si les cadres n'étaient que 33 % chez Safran en 2007, ils représentent aujourd'hui près de la moitié des effectifs ! S'appuyant sur sa participation au groupe de travail cadres mis en place par la Fédération, il a conseillé aux participants « d'aller vers les cadres, d'individualiser la relation, d'expliquer, d'informer, de faire du sur-mesure et de les faire participer en utilisant leurs propres pratiques. » Plaidant pour un syndicalisme de service afin de s'adapter aux besoins et attentes de cette population, il a mis en avant le site web FO Safran pour souligner les atouts d'une communication moderne dans un combat global au service de tous les salariés.

Le mot du trésorier

Le trésorier de la coordination François Ribeiro-Lopes est intervenu pour une présentation des comptes. Les données détaillées ont fait apparaitre une comptabilité à l'équilibre et les métallos FO ont pu constater que la majeure partie des dépenses effectuées est orientée vers les opérations de développement syndical. Ils ont approuvé ces comptes à l'unanimité.

Régis Fribourg : « nous devrons être forts »

Alors que les attaques contre les salariés et leurs droits semblent ne pas vouloir cesser, le coordinateur adjoint Régis Fribourg a rappelé que les positions défendues par notre organisation et sa détermination avaient souvent permis d'éviter le pire ces dernières années. Il n'a cependant pas caché que « face aux combats à venir, tant au national que chez Safran, nous devrons être forts. » Il a d'ailleurs salué le travail de développement syndical effectué par les équipes FO dans les implantations Safran, les incitant à poursuivre et à amplifier ces efforts. Après un rapide point sur la négociation en cours sur l'accord sur le dialogue social, il a évoqué les deux sujets qui préoccupent les salariés au plan industriel : les projets d'Airbus concernant la fabrication et l'intégration des nacelles, véritable menace pour plusieurs sites Safran et leurs salariés, ainsi que le rachat de Zodiac et les incertitudes découlant d'une réorganisation de son périmètre, plus particulièrement en France.

En attendant d'y voir plus clair dans ce dossier, Safran a fort à faire. Si le groupe affiche une éclatante santé, la transition entre le CFM, son moteur best-seller, et le Leap, son successeur, est au centre des préoccupations. Pour le moment, même si les commandes sont rassurantes, le coût de production du Leap excède son prix de vente ; une situation problématique à laquelle des solutions doivent impérativement être apportées. Enfin, Régis Fribourg s'est inquiété de la politique industrielle du groupe, qui se résume à augmenter les investissements tout en comprimant les effectifs, et qu'il faudrait examiner site par site pour ensuite se positionner.

Michel Fiore : « la défense des droits des salariés, c'est FO ! »

Le temps partiel aidé (TPA), dans les contrats de génération et plus largement, la proratisation des congés pour les temps partiels, tels étaient les thèmes de l'intervention du coordinateur adjoint Michel Fiore. Après un rappel des modalités du TPA, qui s'adresse à celles et ceux ayant plus de cinq années d'ancienneté et dont le départ en retraite doit intervenir jusqu'en 2019, il a expliqué que les salariés se retrouvaient souvent confrontés à ce dispositif mal connu au dernier moment et peinaient parfois avec son application.

Dans un deuxième temps, son propos sur la proratisation des congés pour les temps partiels a stupéfait les participants. Il a commencé par rappeler que, selon les termes du code du Travail, « les salariés à temps partiel bénéficient du même nombre de jours de congés que les salariés à temps plein, et ce quelle que soit la répartition de leurs horaires. » Puis, à l'aide d'exemples pour illustrer ce sujet technique, il a montré que les pratiques en vigueur chez Safran pouvait avoir pour effet, et en faisant entorse à la loi, de léser les salariés à temps partiel en réduisant leur nombre de jours de congés. Il a mentionné l'embarras de la direction de Safran mise face à cette découverte de notre organisation et a prévenu les métallos d'une communication imminente de la coordination sur ce sujet qui concerne tous les salariés. « Dans tous les domaines et à tous les niveaux, la défense des droits des salariés, c'est FO ! » a-t-il asséné.

Le mot de l'USM

Le secrétaire de l'USM du Bas-Rhin Eric Borzic s'est adressé aux participants en plaçant le rôle de l'USM au cœur de son discours. Prolongement de la Fédération sur le terrain, fer de lance du développement syndical et point de rassemblement de tous les métallos du département, l'USM a également pour fonction d'être présente dans les nombreuses commissions départementales et régionales afin de négocier au mieux pour préserver les intérêts des salariés, plus particulièrement au plan salarial avec les RAG et les RMH. Alors que le Bas-Rhin connaît des fermetures de sites avec Itron ou encore Sotralentz, Eric Borzic a rappelé que pour continuer de peser, le mot d'ordre était claire : se développer, et notamment auprès des cadres. Récemment élu secrétaire de l'USM 67, il a informé les métallos de la nouvelle feuille route de leur structure, qui passera par des réunions plus régulières pour des échanges avec les syndicats, une analyse de leurs remontées de terrain et la mise en place de groupes de travail thématiques pour répondre à leur attentes et aux défis du développement syndical.

Interventions des délégués : « poursuivre notre progression »

Les participants se sont succédé à la tribune pour évoquer la situation de leur site, entre inquiétudes et perspectives d'avenir, mais aussi sur leurs activités syndicales, notamment le nouveau cycle d'élections professionnelles qui vient de débuter chez Safran. Ils ont également eu d'intenses échanges autour des ordonnances de réforme du code du Travail.

Christophe Condou, Safran Helicopters Engines, Bordes

« Depuis 2016, notre site spécialisé dans la production de turbopropulseurs pour les hélicoptères est touché de plein fouet par la baisse de ce marché. Suspension des embauches, généralisation du temps partiel aidé, mutations et fermetures de sites externes sont autant de mesures prises par la direction pour tenter d'y remédier, avec un succès mitigé. Le mois dernier, nous avons eu nos élections professionnelles, préparées minutieusement avec l'aide morale et financière de la coordination et de la Fédération. Avec 11,6 % au 1er collège et 9,5 % au 2ème, nous progressons mais manquons de peu la représentativité faute d'avoir été présent au 3ème collège. Nous n'en sommes pas moins fiers d'avoir défendu des positions claires et les valeurs de notre organisation. Ce n'est que partie remise… »

Mario Augusto-Fernandez, SHE, Bordes

« La longue préparation de nos élections professionnelles du mois dernier ont permis de faire la différence, mais si nous manquons de peu les 10 %. Dans l'épreuve, nous nous sommes renforcés et nous avons même su convaincre des salariés de devenir de nouveaux adhérents. L'espoir n'est pas mort, la détermination non plus, mais nous avons besoin d'aide pour aller vers les cadres. Le dossier des ordonnances nous a malheureusement desservis. A l'avenir, nous aurons besoin d'être plus clairs et plus lisibles, particulièrement dans les dossiers complexes, afin de convaincre plus largement. Concernant l'activité de notre site, les inquiétudes concernent aussi un risque de transfert de nos charges vers le site de Safran Transmissions Systems en Pologne. Les externalisations au sein même de la zone Europe sont de plus en plus préoccupantes. Nous devons nous positionner et agir sur ce sujet. »

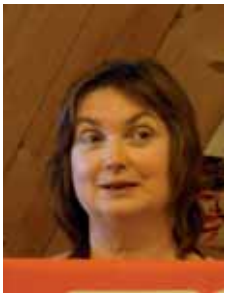

Marie-Christine Bonneau, Safran Electronics & Defense, Poitiers

« Depuis 2015, notre site a connu de nombreux changements, notamment la réimplantation des ateliers en mode lean pour plus de performance industrielle. Cette année, après avoir démontré notre capacité d'adaptation, nous avons bénéficié d'embauches, également dues à la hausse des cadences et cela devrait continuer en 2018. Le nouveau contrat pour le miroir du téléscope géant le plus puissant du monde va déboucher de nouveaux emplois et la mise en service d'un nouveau bâtiment. Le challenge est motivant pour tous les salariés et rassurant pour l'avenir industriel du site. Mais les méthodes de management ont un prix : elles provoquent un absentéisme élevé et une recrudescence de « burn-out ». Le CHSCT, en accord avec la direction, a donc mis en place un groupe de travail sur les risques psycho-sociaux mais nous craignons que cela ne suffise pas. »

l'UD

La secrétaire de l'UD du Bas-Rhin Christiane Heintz a chaleureusement salué les métallos, de Safran et au-delà, qu'elle côtoie régulièrement à l'Union Départementale, et leur a souhaité la bienvenue dans le département. Très au fait des dossiers industriels, elle a pointé la désolante situation des salariés d'Itron Haguenau qui se démènent pour honorer les commandes alors que leur site est promis à la fermeture. Elle a également fait partie de ses inquiétudes et de sa vigilance concernant Alstom. Christiane Heintz n'a pas caché qu'au sein de ce territoire très industriel qu'est le Bas-Rhin, la sous-traitance pour le voisin allemand jouait dans la santé du secteur et qu'une partie de la population travaillait de l'autre côté de la frontière. Elle est ensuite revenue sur l'aide apporté par l'UD aux militants, et notamment aux métallos, dans leur travail de développement syndical par la négociation de protocoles préélectoraux, les dépôts de listes et les opérations de terrain. « Notre action est apprécié par les syndicats mais aussi par les salariés », s'est-elle félicitée.

Thierry Bonhoure, Safran Electrical & Power, Toulouse
« Nous avons parfois l'impression d'être bien seuls à lutter contre un capitalisme ultralibérale auquel les gouvernements se soumettent et qu'ils favorisent au lieu d'endiguer. Ce combat se mène tant au niveau de nos entreprises qu'au national, et pour cela il faut tout faire pour préserver et renforcer la capacité d'action des responsables syndicaux. Beaucoup a été dit sur les ordonnances et les reculs qu'elles promettent malgré ce que FO a pu sauver. Il faut être lucide : en affaiblissant nos compétences et en diluant notre rôle, elles organisent la mort du syndicalisme. Nous devons repenser notre fonctionnement et nos objectifs pour être en phase avec une population qui souffre des excès du système et a plus que jamais besoin de nous. Soyons fiers de notre réformisme, ne cessons pas de croire à la justesse de nos revendications, c'est ainsi seulement que nous pourrons convaincre et défendre les salariés ! »

Régis Augendre, SAE, Gennevilliers
« Notre établissement compte 1 600 salariés sur les 14 000 de SAE et réalise des aubes pour les moteurs d'avion. Nous sommes représentatifs sur Gennevilliers mais pas sur SAE et nous avons du mal à concilier notre travail de terrain chez nous avec la conquête des autres sites. Sur notre section, entre les départs à venir pour les anciens et les envies de mobilité des jeunes, il nous faut recruter encore et toujours en vue des élections professionnelles de 2019. Nous avons également eu fort à faire pour mettre fin au feuilleton des périmètres CHSCT, qui durait depuis plus de quatre ans. Côté emploi, toujours trop d'intérim, de prestataires et de stagiaires. Problème : ces personnes travaillent sur nos projets, nos productions, nos équipements et utilisent pour se qualifier nos formations internes que les salariés ont du mal à obtenir… Pourtant, les embauches sont toujours verrouillées. FO ne se bat pas moins et obtient de bons accords pour les salariés, notamment en termes de salaire. »

Patrick Condou, Safran Landing Systems, Bidos
« Malgré le rachat de Zodiac, la stratégie de Safran demeure, au fil des ans, la déconstruction du groupe au gré de ses intérêts financiers. FO doit réfléchir et anticiper les conséquences de ces mécanos industriels afin de protéger les salariés. Sur notre site, nous avons réalisé de bonnes NAO, avec notamment un volet emploi concernant une population vieillissante et un accompagnement des agents de maîtrise face aux RPS. Nous avons aussi obtenu des avancées sur le télétravail et l'intéressement mais avec les incertitudes sur notre plan de charge et les nombreux départs à venir, nous avons de quoi être inquiets. Les projets d'Airbus concernant les trains d'atterrissage font peser de lourdes menaces sur l'emploi et n'aident en rien. Enfin, Safran Landing Systems a beau afficher une rentabilité à 14 %, nous nous faisons saigner pour compenser les pertes d'autres sociétés. »

Antoine Cecere, Safran Systems Aerostructures, Florange
« Notre activité est répartie sur le site de Saclay, en région parisienne, pour le bureau d'études, et le site de Florange, dont les 170 salariés réalise des pièces composite pour l'ensemble de la gamme Airbus, des capots arrière et avant de l'hélicoptère NH au poste de pilotage de l'A340. Le bon niveau de l'activité a amené Safran à débloquer des embauches, ce qui va alléger un peu la pression pesant sur les salariés. Néanmoins, il reste beaucoup à faire pour les aider et les protéger. Dans cette optique, nous travaillons à renforcer notre implantation sur Florange. Savoir que nous ne sommes pas seuls dans cette opération grâce à la coordination et à la Fédération nous permet d'avancer plus sereinement. »

Stéphane Lapeyre, RSS SHE, Tarnos
« Nous sommes en pleine préparation du projet CAP2020 afin de devenir le centre de maintenance mondial du groupe et son usine du futur. Dans le même temps, la baisse de l'activité hélicoptère nous fait redouter que cette nouvelle usine ne reste une coquille vide… Récemment, nous avons travaillé d'arrache-pied pour nos élections professionnelles. Nous avons pu enfin présenter un candidat sur le 3ème collège mais, même si nous avons progressé, cela n'a pas suffi pour atteindre la représentativité. Nous continuerons néanmoins nos efforts malgré un contexte difficile où nous demande de faire toujours plus avec moins d'effectifs et de moyens. Nous avons bon espoir car depuis ces élections, les regards changent sur FO, de même que notre place dans l'entreprise. »

Gregory Bedel, Safran Aéro Composite, Commercy
« Notre site, qui fabrique des aubes et des carters, tourne à plein régime. Lors des précédentes élections professionnelles, nous n'étions que 50 salariés, essentiellement cadres car la production n'avait pas encore débuté. Depuis, plus de 200 embauches ont été réalisées mais la direction a du mal à avancer avec des représentants syndicaux qui ne connaissent pas les problématiques liées à la production. Nous avons décidé de prendre la situation en main et de monter un syndicat il y a quelques mois, et c'est l'approche FO qui nous a séduits. Grâce à un efficace travail d'équipe, notre nombre d'adhérents grimpe en flèche et l'on voit que les salariés ont besoin de nous. En face, la direction ne joue pas le jeu et refuse le dialogue social, générant des situations très difficiles et mettant tout le monde sous pression. Nous ne décevrons pas les attentes des salariés. »

Annie Leveau, Safran Aircraft Engines, Villaroche
« Nous sommes près de 7 000 salariés sur notre site, dont une moitié de cadres. Si les salariés ne viennent que peu nous voir pour des problématiques

collectives, notamment du fait que l'activité est à un bon niveau, ils sont de plus en plus nombreux à nous contacter pour des questions individuelles, souvent liées à du harcèlement, des intimidations et parfois des licenciements abusifs. Les cadres s'aperçoivent qu'ils sont peu protégés et cherchent à sortir de leur isolement. C'est à FO de leur apporter des réponses face à une direction qui ne cesse de souffler le chaud et le froid. Nous mettons les bouchées doubles en vue des prochaines élections professionnelles mais ce n'est pas simple quand on est si peu sur un site si étendu. Heureusement, nous pouvons compter sur les équipes FO de Gennevilliers et du Creusot pour le coup de main. »

Laurent Henry, Safran Transmission Systems, Colombes
« Notre site subit une profonde mutation, tant dans son organisation que dans sa production. Le déploiement du standard Safran prend la forme d'un rouleau-compresseur pour les salariés, à force d'audits et de réunions qui prennent le pas sur la production. Sous couvert de diffuser les bonnes pratiques, un prêt-à-penser qui étouffe les talents se met en place. Les salariés le voient et se tournent de plus en plus vers FO, notamment les cadres, majoritaires sur le site. En termes d'activité, nous continuons de concevoir des transmissions de puissance mais leur réalisation part toujours plus souvent vers la Pologne. Il faut absolument inverser la tendance, qui s'annonce similaire sur le leap. Au plan syndical, nous avons assaini les finances du CE et comptons progresser aux prochaines élections. »

Helène Fiquet, Safran Nacelles, Le Havre
« Après la vente de Morpho à un fonds américain, j'ai choisi de rejoindre Safran Nacelles. Nous n'avons pas à rougir de la manière dont nous nous sommes battus. Nous avons défendu les salariés et l'industrie, obtenu de bonnes NAO ainsi qu'un accord sur la qualité de vie au travail qui a permis de sauvegarder de nombreux acquis et d'éviter le pire. La situation post-cession reste difficile car les salariés sont sous pression et font face à des hausses de charge combinées à un gel des embauches. Au sein de Safran Nacelles où je prends actuellement mes repères syndicaux, je compte bien faire progresser FO. Je sais que ce ne sera pas simple mais l'aide de la coordination et de la Fédération sera précieuse et m'aidera à faire la différence. »

Patrick Dunglas et Cedric Martin, Safran Engineering Services, Toulouse et Villaroche
« Nous avons évité de peu la vente par le groupe début 2017 grâce à notre combat et à la solidarité de FO. Malgré la signature d'accords, nous peinons à sauver les meubles. Une part croissante du résultat est réalisée hors de France, situation dont la direction profite pour tenter de réduire les primes et autres avantages au prétexte que cela coûte trop cher. Tout est sur la table : participation, RTT, retraite complémentaire… Ne parlons même pas des NAO. Sur nos 1 700 salariés, près de 600 veulent partir. Nous sommes toujours dans le groupe Safran, mais à quel prix? Villaroche aussi s'est battu pour rester Safran et a réussi, non sans peine. Leur site bénéficie d'un bon niveau d'activité, mais le combat est loin d'être terminé. »

Eric Podgorski, SAE, Le Creusot
« Le site du Creusot joue son avenir sur le leap, dont il réalise les disques basse pression, comme il le faisait pour le CFM. Avec un nouveau bâtiment et de nouvelles machines, nous nous pensions en sécurité mais face aux incohérences stratégiques, la nomination d'un expert sur la politique sociale et la charge du site nous inquiète. Après avoir insisté pour sous-traiter certaines pièces, la direction a compris que la qualité n'était pas au rendez-vous, engendrant des coûts supplémentaires, et a fini par rapatrier la production concernée. Pourtant, les objectifs de baisse des effectifs, eux, n'ont pas été abandonnés. Il faut toujours être vigilant sur les grands projets dont on supprime au fur et à mesure les contreparties pour les salariés. Heureusement, ils peuvent compter sur FO pour veiller sur leurs intérêts et ne rien lâcher. »

Nathalie Salomon, SED, Fougères
« FO a démontré aux 800 salariés de notre site que notre équipe était solide et dynamique. Sur chaque dossier nous avons été présents. Fougères a récupéré l'activité du site de Massy. Nous avons rencontré des problèmes sur le leap qui ont conduit à une interruption de la production qu'il faut maintenant rattraper. Dans le même temps, nous avons été retenus pour l'implantation d'une nouvelle ligne de production robotisée dans le cadre du projet usine du futur. Enfin, il a fallu gérer un projet de sous-traitance de la réception, qui a impacté plusieurs salariés de notre site. Grâce à la formation syndicale, nous sommes plus efficaces et avons commencé à réorganiser notre syndicat et nos actions afin d'attirer de nouveaux adhérents. »

Chapeau l'organisation !

L'ensemble des participants a salué la qualité sans faille de l'organisation, qui a su choisir un cadre propice à des travaux fructueux et des échanges de qualité dans un lieu –la Ferme Maurer– chargé d'émotion pour les métallos. Une belle réussite, donc, pour l'équipe du syndicat FO Safran Landing Systems Molsheim !

Alain Gruarin, SEP, Villemur

« La communication peut parfois être la source de nombreux problèmes, comme l'a démontré la récente actualité nationale. Au niveau de SEP, nous n'avons pas su valoriser l'accord de compétitivité négocié et signé l'an dernier. Du coup, nous n'avons pas eu la reconnaissance pourtant méritée des salariés. Les combats à venir, notamment sur le projet de site en Inde, suscite autant d'inquiétude que de vigilance. Notre équipe, à la tête de laquelle j'effectue mon dernier mandat, se prépare pour les élections professionnelles de 2018. Jeune et dynamique, elle se tourne vers les femmes, vers les cadres, et s'attache à représenter toujours mieux l'ensemble des salariés. J'espère que vous les retrouverez à ma place dans les futures assemblées générales FO Safran, qui doivent rester des lieux de rencontre, de partage, de découverte et d'échanges pour tous les métallos FO. »

Les représentants FO des comités

Eric Lacan et Florian Rieber, Comité de groupe

« Si Safran est bien décidé à mettre la main sur Zodiac, il est difficile d'anticiper l'impact de l'opération car les informations tombent au compte-gouttes. La réduction du nombre de sites américains se confirme pour Zodiac mais Safran laisse planer le doute sur le périmètre France. Nous avons interpellé la direction concernant les projets d'Airbus sur la fabrication et l'intégration de nacelles. L'avionneur est convaincu de pouvoir faire moins cher que Safran et réclame une baisse conséquente des prix à laquelle la direction se refuse. Nous sommes loin d'en avoir fini avec ce sujet. Le succès du Leap se confirme mais l'écart entre prix de revient et prix de vente demeure problématique. Quant au dossier Safran Engineering Services, la direction s'évertue à faire traîner. Néanmoins, les chiffres sont bons et il y aura matière à revendiquer lors des NAO. »

Athman Simick, Comité européen

« La direction respecte de moins en moins cette instance. L'absence de respect de la directive européenne et de l'accord groupe sur la Communauté européenne, des délais, des obligations d'information nous affaiblit et nous empêche d'être réactifs. Le dossier Morpho a malheureusement bien illustré cette situation problématique. Nous avons interpellé les députés européens sur ce sujet et avons également sollicité, en plus de notre Fédération, l'intervention du secrétaire général d'IndustriALL European Trade Union pour faire bouger les choses. »

Salut Patrick !

C'est avec émotion et chaleur que les participants ont salué Patrick Condou, qui participait à sa dernière assemblée générale, départ en retraite oblige. Esprit agile, négociateur redoutable, « grande gueule » et grand cœur, il aura été une figure marquante de l'univers syndical Safran, auquel nombre de participants, dont Philippe Fraysse, qui lui a remis la médaille de la Fédération, ont rendu un hommage appuyé. Merci pour tout Patrick !

FD
Signature

[Quand FO engage sa signature, c'est pour apporter du concret aux salariés]

FO Métaux

Notre industrie, nos emplois !

Pour tout renseignement, contactez votre délégué FO Métaux

MLC Ergo

un expert à vos côtés

Représentants du personnel au CHSCT, vous disposez du droit de désigner l'expert de votre choix pour vous accompagner dans la compréhension des enjeux de santé et de sécurité des conditions de travail :

■ à l'occasion d'une consultation sur un projet important susceptible d'impacter les conditions de travail, la santé ou la sécurité des salariés,

■ ou bien face à une situation de risque grave.

Créé en 2012 par un ancien médecin du travail, MLC Ergo est un cabinet d'expertise des conditions de travail, agréé pour intervenir à vos côtés.

De taille humaine, notre cabinet dispose d'un réseau pluridisciplinaire d'intervenants en santé au travail (psychologues, sociologues, ergonomes...) et d'une grande expérience de l'analyse des projets importants et risques graves dans le milieu de la métallurgie et de la mécanique.

Agréés par le ministère du travail, nous déployons une méthode d'analyse et d'intervention éprouvée, tout en préservant la qualité de la relation avec les représentants du personnel avant, pendant et après l'expertise.

Basés à Nancy et en région parisienne, nous intervenons partout en France métropolitaine et ultra marine.

Nos domaines d'expertise :

- Harcèlement, violences
- Burn-out
- Troubles musculo - squelettiques
- Tensions collectives et individuelles
- Restructuration avec effets sur l'emploi (PSE, PDV...)
- Réorganisation Déménagement Mobilité
- Modification de l'organisation et de l'aménagement des temps de travail, des espaces de travail
- Télétravail, management à distance
- Introduction de nouvelles technologies
- Géo positionnement, Géo localisation
- Mise en place du Lean, nouveaux process industriels, nouveaux ERP, mise en place de centres de services partagés
- Evaluation des charges de travail, évaluation des performances
- Nouvelles organisations et modalités du travail (impacts digital et numérique)

Nous sommes à votre écoute afin de vous aider dans la compréhension de vos enjeux de santé, sécurité, conditions de travail, dans votre entreprise ou établissement, dans les projets importants qui impactent vos conditions de travail ou face à des risques graves.

49 Cours Léopold 54000 NANCY - 06.43.55.57.82 - mlc.ergo@orange.fr

Bruno Chanu : responsable opérationnel : 06.43.55.45.15

Vehixel
à la recheche d'un avenir

Aux quatre coins du territoire, les représentants FO Métaux scrutent le terrain et les entreprises. En première ligne : les secrétaires d'USM. C'est celui de l'Ain, Saïd Andalousi, en lien avec le délégué fédéral en charge du développement dans l'Ain Sébastien Vacher, qui a alerté la Fédération des problèmes rencontrés par Vehixel, constructeur et carrossier de Bourg-en Bresse. Avec ses 140 salariés, l'entreprise est en dépôt de bilan et a été placée en redressement judiciaire au mois d'août. Fondée en 1957, cette entreprise familiale spécialisée dans la conception et l'aménagement de véhicules spéciaux (fourgons blindés, cars de police, petits bus citadins, etc.) s'était plus ou moins bien remise d'un premier plan de continuation de son activité mais était restée fragilisée par dix années de diète pour rembourser ses dettes. Le plan climat et plusieurs annonces des pouvoirs publics sur l'automobile ont donc heurté de plein fouet un Véhixel convalescent.

Résultat : une chute brutale des commandes pour la branche transports en commun et un carnet de commande qui se vide. L'entreprise finit au tribunal de commerce. Depuis, un repreneur sérieux a émergé ceux qui se sont manifestés, laissant les salariés et le secrétaire du syndicat FO Ludovic Dubois espérer une solution. C'est d'ailleurs à sa demande que Laurent Smolnik est venu le 4 octobre sur le site pour rencontrer la direction et les salariés. Il en est reparti plus confiant : « Il existe un véritable projet industriel pour Vehixel, a-t-il expliqué, et qui devrait permettre d'éviter tout licenciement sec. Entre diversification et renforcement de la complémentarité des deux sites existants, l'entreprise n'a pas dit son dernier mot. » Pour autant, alors que la décision du tribunal de commerce devait être connu fin octobre, notre organisation n'entend pas relâcher sa vigilance et continuera d'accompagner les salariés pour s'assurer de la pérennité de leurs emplois et du site.

Forte inquiétude pour les métallos FO de Véhixel : leur entreprise est en redressement judiciaire et attend de savoir si le repreneur pressenti est à même de leur garantir un avenir. Le secrétaire fédéral Laurent Smolnik est allé à leur rencontre le 4 octobre, à Bourg-en-Bresse, pour en savoir plus.

STX : un nouveau pavillon ?

Alors que le possible rachat de STX par l'italien Fincantieri occupe le devant de la scène médiatique, notre organisation s'est rapprochée de ses homologues italiennes pour faire le point sur le dossier et échanger sur l'avenir de ce fleuron industriel afin d'apaiser les inquiétudes des métallos.
Que va-t-il se passer pour les salariés français de STX et pour son site nazairien si l'italien Fincantieri rachète l'entreprise ? La question est sur toutes les lèvres chez les métallos FO et c'est pour répondre à leurs inquiétudes que les secrétaires fédéraux Eric Keller et Paul Ribeiro se sont rendus à Rome le 10 octobre pour rencontrer leurs homologues de la CISL et de l'UILM.
A cette occasion, ils ont pu exposer et préciser les positions de notre organisation sur le dossier. Ils ont déploré l'instabilité de l'actionnariat de STX et la trop lente évolution du chantier naval avant de souligner que sans l'intervention de l'Etat français la situation serait pire et que ce dernier doit assumer ses responsabilités pour assurer un avenir à STX. « Aujourd'hui les capacités sont là et le carnet de commande est bien rempli, analyse Eric Keller. Il faut donc pérenniser l'entreprise via une véritable politique industrielle, une activité stable et des garanties sur l'emploi. » Une conviction partagée par les syndicalistes italiens, qui sont persuadés que le rachat de STX par Fincantieri renforcerait l'entreprise. Ils se sont d'ailleurs inquiétés de voir les sites italiens potentiellement plus touchés que les implantations françaises et ont confié craindre une trop forte spécialisation.

Cette réflexion partagée a permis d'aboutir à une déclaration commune aux trois organisations syndicales ainsi qu'à la mise en place d'une commission de délégués des deux chantiers qui pourrait se réunir pour faire le point sur le déroulement des opérations futures. Il est clair, et les revendications sont partagés, que les sites et les emplois, les savoir-faire et compétences, les brevets devront être préservés, comme les carnets de commandes qui ont de chaque côté une visibilité à 10 ans.

Schneider Beaumont-le-Roger : le combat pour l'emploi

Le syndicat FO Schneider de Beaumont-le-Roger (Eure) a tenu son assemblée générale le 3 octobre. Réunis autour de leur secrétaire Michel Chiret, en présence du secrétaire fédéral Eric Keller, du coordinateur Emmanuel DaCruz et du délégué syndical central Lilian Aubé, les métallos FO ont fait le point sur la situation du groupe et de leur site en particulier.

Près d'une soixantaine de participants étaient présents lors de l'assemblée générale du syndicat FO Schneider de Beaumont-le-Roger le 3 octobre, illustrant la forte dynamique de notre organisation sur le site et au sein du groupe. Les sujets à passer en revue ne manquaient pas, FO étant lors de la réunion en plein travail de négociation sur un accord compétitivité. Résumant l'avancée des travaux, Emmanuel DaCruz a rappelé la position de FO dans ce dossier : « FO n'acceptera pas de signer tant qu'il n'y aura pas d'engagement concret de la direction concernant des contreparties en termes de volumes, d'investissements et d'emplois. » Une position d'autant plus importante que notre organisation, n°1 chez Schneider, joue un rôle de pivot dans cette négociation. Eric Keller est venu appuyer le propos en rappelant que grâce à la signature de FO sur le même sujet dans d'autres entreprises, comme PSA ou Renault, le syndicalisme réformiste était parvenu à préserver les sites, les emplois et l'activité, défendant ainsi l'industrie et les salariés.

Le dossier de la mutuelle a été détaillé par Lilan Aubé avant que les échanges ne s'orientent sur les NAO. Signataire des accords ces deux dernières années, notre organisation revendique cette fois un niveau supérieur, eu égard à la bonne santé du groupe et à ses résultats financiers, fruits des efforts des salariés qui en méritent la juste rétribution. Eric Keller a d'ailleurs salué la détermination des négociateurs FO Schneider ainsi que leur expertise sur des sujets complexes qu'ils traitent de main de maître. Les discussions se sont ensuite recentrés sur le site de Beaumont-le Roger, où le dynamisme de l'équipe syndicale FO fait merveille, comme en témoigne l'arrivée régulière de nouveaux adhérents et la forte implication des métallos dans la vie de notre organisation. Il a poursuivi par un point sur l'actualité de notre organisation ainsi que sur celle de la branche électrique, déplorant la fragilité grandissante du secteur des transformateurs. Expliquant que l'Etat « mettait la pression » sur EDF pour baisser ses coûts et augmenter sa rentabilité, il a constaté que cette tactique débouchait sur des appels d'offres privilégiant de plus en plus le moins-disant, trop souvent au détriment des acteurs tricolores. « La qualité a un prix et c'est pour cela que les entreprises françaises se retrouvent ici pénalisés, a-t-il déclaré. A nouveau, nous appelons l'Etat à mettre en place une politique globale comportant une véritable stratégie industrielle cohérente. »

FO au Technocentre

Jean-Claude Mailly est allé à la rencontre des métallos FO du Technocentre Renault le 18 octobre, accompagné du secrétaire général de la Fédération FO Frédéric Homez, du secrétaire fédéral Laurent Smolnik, de la déléguée syndicale centrale Mariette Rih, du DSC adjoint Brahim Hachouche et du secrétaire de l'USM des Yvelines Mariano Herranz. Ils ont été accueillis par Didier Ambroise, secrétaire de la section syndicale FO du Technocentre.

Les responsables nationaux FO ont pu débattre avec les métallos FO autour des problématiques du centre, notamment la notion de coeur de métier et le recours toujours trop fort aux prestataires. Ils ont également évoqué l'actualité nationale et Jean-Claude Mailly a félicité l'équipe pour son dynamisme et l'important travail de développement syndical qu'elle a accompli et compte poursuivre. La délégation a pu mesurer l'évolution du Technocentre en découvrant les nouveaux espaces de travail aménagés dans le cadre de l'accord Qualité de Vie au Travail (QVT). Plus globalement, Jean-Claude Mailly, Frédéric Homez et le reste de la délégation ont aussi pu voir les avancées découlant des accords de compétitivité négociés et signés par notre organisation en 2013 et 2017. Le déplacement a enfin été l'occasion de rencontrer la direction du site pour de riches échanges au cours desquels FO a plaidé pour le maintien de la Recherche&Développement en France, et plus particulièrement sur ce site de 10 000 salariés. Les responsables FO ont pu se réjouir de constater qu'il s'agit là d'un des rares sites dont l'effectif suit une progression constante et qui poursuit son développement, comme en témoigne la mise en chantier d'un nouveau bâtiment et la confirmation d'investissements à venir.

PSA Trémery : cap sur la représentativité

Les attaques contre le diesel rendent plus que jamais vital le besoin pour le pôle Metz-Trémery, qui emploie au cumul près de 4 100 salariés en CDI, d'obtenir la fabrication de BV automatique, projet actuellement en réflexion dans le groupe PSA. Tel est le constat formulé par les participants à l'assemblée générale du syndicat FO PSA Trémery du 21 septembre. Le tour de table a également permis de revenir sur les inquiétudes des métallos FO face à la remise en cause par les récentes ordonnances Macron, du code du travail, des moyens syndicaux, du nombre de délégués ou encore des heures de délégation. Les syndicats FO du pôle Metz-Trémery ont décidé d'amplifier leur collaboration afin de défendre encore plus efficacement l'intérêt des salariés.

Les discussions ont ensuite porté sur les élections professionnelles à venir fin 2018 sur le site de Trémery. Les participants ont pu se réjouir de voir que de nouveaux militants ont rejoint les rangs de notre organisation, notamment chez les cadres et les TAM. Bien décidés à montrer que FO est la force qui monte sur Trémery, ils ont également abordé la question de la stratégie électorale qui va être déployée dans les mois à venir. Ils appellent les salariés du site de Trémery à rejoindre massivement FO. Enfin, le secrétaire du syndicat FO Nicolas Reisch ayant décidé de donner une nouvelle orientation à sa vie en prenant un congé de reconversion, les métallos FO, après lui avoir rendu hommage pour le travail accompli, ont choisi un nouveau secrétaire en la personne de Patrice Allègre.

Le 21 septembre s'est tenue l'assemblée générale du syndicat FO PSA du site de Trémery. Autour de leur secrétaire Nicolas Reisch, qui passait la main ce jour-là, et en présence du DSC FO PSA Christian Lafaye, qui représentait notre Fédération, et du secrétaire de l'UD de la Moselle Alexandre Tott, ils sont revenus sur la situation du site.

Jean-Claude Mailly et les métallos des Hauts-de-France

Le secrétaire général de la Confédération FO Jean-Claude Mailly, le secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez et le secrétaire fédéral Laurent Smolnik se sont rendus dans les Hauts-de-France les 12 et 13 octobre à la rencontre des métallos FO de la Française de Mécanique et de PSA Sevelnord, montrant leur attachement à l'industrie.

Visite en deux temps pour la délégation FO partie dans les Hauts-de-France les 12 et 13 octobre, mais un même constat à chaque étape : l'activité des sites est repartie et cela doit en bonne partie à notre organisation.

Chez la Française de Mécanique, à Douvrai, dans le Pas-de-Calais, les responsables nationaux de FO, accompagnés par le DSC FO PSA Christian Lafaye et le secrétaire de l'USM 62 Franck Deberles, et guidés par le secrétaire du syndicat Frédéric Fournier, ont pu découvrir la ligne de production du nouveau moteur diesel de PSA, récemment mise en service. Une forte montée en cadence est à prévoir et, avec le succès qui ne se dément pas du 3 cylindres essence, le site table sur 1,1 million de moteurs par an.

Le lendemain, arrêt à Sevelnord en compagnie du secrétaire de l'USM du Nord Jean-Paul Delahaie et du secrétaire de l'UD59 Jean-François Duflo. Jean-Claude Mailly est revenu sur un site qu'il avait déjà visité au lendemain de la signature de l'accord de compétitivité, en 2013. Les inquiétudes d'alors quant à l'avenir ont fait place à l'optimisme : « On est passé de 78 000 véhicules produits à 130 000 par an et l'objectif est d'en produire 150 000. Du boulot, il y en a. On n'a pas de problème d'activité alors qu'on ne disait pas ça il y a quelques années. » Une évolution que l'on doit à l'accord de compétitivité signé par FO et aux efforts consentis par les salariés. La rencontre avec la direction a également permis d'évoquer de nombreux sujets, dont l'avenir du site et surtout les conditions de travail du personnel, qui vieillit, un sujet qui préoccupe le secrétaire du syndicat Bruno Michaux.

Résolution de la Commission

FO Métaux publie ci-après la résolution adoptée par la Commission Administrative Fédérale qui s'est réunie les 26 et 27 octobre 2017. Les membres de la CA Fédérale ont également rendu hommage à leur camarade récemment disparu Joël Madre.

La Commission Administrative de la Fédération FO de la Métallurgie s'est réunie les 26 et 27 octobre 2017. Elle a pris acte de l'évolution positive du contexte économique et a analysé la situation générale, industrielle et sociale pour présenter ses analyses, revendications et conclusions.

Situation économique, générale et industrielle

Les indicateurs sur la situation économique sont au vert. La croissance du PIB s'accélère et devrait atteindre, selon l'Insee, + 1,8 % en 2017. C'est plutôt une bonne nouvelle d'avoir un taux de croissance en augmentation et qui dépasse les 1,5 %, seuil déclencheur pour la création d'emplois. Le taux de chômage devrait donc diminuer d'ici la fin de l'année pour passer en dessous de la barre de 10 % et se rapprocher des 9,4 %. Nous avons pu constater la création de 150 000 emplois au premier semestre sur l'ensemble des secteurs d'activités, l'Insee annonce qu'environ 40 000 emplois devraient être créés pour le second semestre.

C'est plutôt encourageant. Cependant, la CA Fédérale condamne le recours abusif aux emplois précaires alors que le moral des industriels français est au beau fixe avec une activité industrielle en augmentation. Le CDI doit rester la norme et la CA Fédérale appelle tous ses syndicats pour que les questions de développement et de créations d'emplois soient au cœur de leurs revendications.

Concernant la situation industrielle, la CA Fédérale s'inquiète de voir le gouvernement se préparer à vouloir céder ses participations dans diverses entreprises, au prétexte d'une meilleure innovation. Il ne faudrait pas que cela soit un aveu de renoncement de la nécessaire stratégie industrielle, et ce pour des raisons purement budgétaires. La CA Fédérale revendique le maintien et le développement des participations de l'Etat, dans les secteurs clés, d'avenir et dans ses fleurons industriels.

La CA Fédérale suit de très près les dossiers industriels qui sont au cœur de l'actualité comme les rapprochements : Alstom/Siemens ; Fincantieri/STX. Du côté gouvernement, il s'agit de créer de nouveaux champions européens pour contrer la concurrence dans ces secteurs et ainsi maintenir une industrie forte et compétitive.

La CA Fédérale revendique auprès de l'Etat, de préserver les intérêts de chaque pays dans un pacte d'actionnaires équilibré permettant de ne pas brader notre industrie, d'éviter les transferts de technologies et des compétences, tout comme les carnets de commandes. L'objectif est de maintenir et de pérenniser les sites et les emplois en France.

D'autres entreprises sont sous les feux des projecteurs : GM&S ; PRIMA ; FVM Technologies, et VEHIXEL qui font l'objet d'un suivi particulier de la Fédération et des syndicats FO concernés. La CA Fédérale revendique la création d'un commissaire à la réindustrialisation avec des commissions de suivi pour faire en sorte, dans le cas des repreneurs d'entreprises en difficulté, de maintenir un maximum d'emplois.

Face à ce constat, la CA Fédérale rappelle son attachement au soutien de l'industrie et prend note de la volonté du gouvernement de vouloir faire évoluer le Conseil National de l'Industrie (CNI), tout comme ses instances pour répondre au mieux à la réalité de la situation industrielle. Elle revendique le maintien du tripartisme au sein du CNI et des comités stratégiques de filières (CSF), en préservant son rôle de lieu d'échange et de concertation.

FO reste réformiste

Au lendemain des élections présidentielles, notre organisation syndicale FO n'a pas hésité à se positionner en « réformiste convaincu et exigeant», la meilleure voie pour défendre les intérêts des salariés et faire face à la pression et réformes du gouvernement. Concernant la réforme du Code du Travail et ses ordonnances, l'importance du travail réalisé par la Confédération durant la concertation qui a duré 3 mois, a été acté et souligné par le Comité Confédéral National des 28 et 29 septembre, ce qui a permis le maintien de nombreuses garanties et le blocage de plusieurs dispositions.

Au regard du mandat du CCN, les résultats des deux intersyndicales des 9 et 24 octobre 2017 n'ont pas permis de réunir les conditions d'une unité d'action la plus large possible pour faire reculer le gouvernement sur les ordonnances et la réforme du Code du Travail. Après un vote majoritaire, à 28 contre, 2 pour et 2 abstentions, La CA Fédérale a pris la décision de ne pas appeler à participer à la journée de mobilisation du 16 novembre 2017.

Administrative Fédérale

Tout en rappelant que FO est contre certaines dispositions de ces ordonnances, pour la CA Fédérale, la stratégie déroulée par la Confédération était adaptée au contexte dans lequel s'est déroulée la concertation. La CA Fédérale apporte une nouvelle fois son soutien au bureau confédéral et à son secrétaire général Jean-Claude Mailly.

Pour FO Métaux, au fur et à mesure que les décrets d'application des ordonnances seront connus, notre syndicalisme réformiste restera l'outil le plus efficace pour essayer d'améliorer les dispositions législatives dans les entreprises. La CA Fédérale reste convaincue que l'impact des ordonnances dans la branche sera un élément de négociation dans le prochain agenda social pour l'année 2018. La CA mandate la Fédération afin de tout mettre en œuvre pour défendre les intérêts des salariés de la métallurgie.

Concernant la fusion des IRP (CE/DP/CHSCT) et la mise en place du CSE (Comité Social et Economique), la CA Fédérale encourage ses syndicats à revendiquer et à négocier des accords de droits syndicaux afin d'augmenter les moyens des délégués, tant sur le nombre que sur les heures de délégation et faire en sorte de ne pas limiter les mandats des élus dans la durée. Il est également important de prévoir lors des négociations des PAP (protocoles d'accords préélectoraux), des clauses améliorant les ordonnances et les décrets concernés.

La CA Fédérale a pris connaissance des échanges entre la Confédération et l'Etat concernant les réformes à venir : Apprentissage ; Formation professionnelle et Assurance chômage. Notre Confédération a donné son point de vue sur ces trois dossiers qui devraient faire l'objet d'un projet de loi vers le mois d'avril 2018. La CA Fédérale reste persuadée que notre Confédération aura un rôle essentiel et déterminant dans ces différentes concertations et négociations interprofessionnelles, comme ce fut le cas pour les ordonnances sur la loi Travail.

Pouvoir d'achat et salaires

La CA Fédérale constate que les nombreux groupes qui réalisent des bénéfices, continuent à pratiquer une politique salariale à minima, alors qu'il n'y a aucune raison apparente de ne pas répondre aux revendications de notre organisation syndicale.

Au regard de l'amélioration de la situation économique et industrielle, la CA Fédérale appelle ses structures (Unions des Syndicats de la Métallurgie) à maintenir la pression lors des négociations territoriales ainsi que tous les syndicats et sections syndicales à revendiquer des augmentations de salaires. Les statistiques l'ont toujours démontré, les consommateurs, par leur pouvoir d'achat, sont le moteur essentiel à la relance de la consommation qui fait augmenter l'activité de l'industrie manufacturière comme celle des services.

Pour toutes ces raisons, la CA Fédérale appelle tous les salariés à rejoindre nos structures syndicales où la liberté et l'indépendance tiennent une place importante et primordiale pour le bon fonctionnement des instances et le respect de ses membres. C'est en rassemblant le plus grand nombre de salariés que nous réussirons à peser et à donner encore plus de poids à nos revendications. Chaque jour, nous constatons la création de nouvelles implantations syndicales, signe que les salariés sont déterminés à s'organiser et à rejoindre les positions de FO Métaux. Paris, le 27 octobre 2017.

Joël Madre nous a quittés

C'est avec tristesse que notre Fédération a appris la disparition de Joël Madre le 8 octobre à l'âge de 57 ans.
Membre de la CA Fédérale depuis 2008, ce militant passionné était une figure bien connue des métallos FO, en particulier dans le Loiret. Il y avait effectué l'essentiel de son parcours professionnel chez SIFA Technologies, fonderie orléanaise où il était technicien de maintenance. Homme de terrain toujours disponible et amical, il s'était vu confié le poste de secrétaire du syndicat et était connu pour ne jamais rien lâcher quand il s'agissait de défendre les salariés. Il était ensuite devenu secrétaire général de l'USM du Loiret et était également à la tête des Métaux de l'Orléanais. Enfin, il était membre de la CE de l'UD 45. Pleinement investi dans ses missions syndicales, il participait à de très nombreuses commissions départementales ou régionales, des CQPM à la CPREFP ou encore à la commission de suivi des accords de prévoyance. « C'était un homme de parole qui connaissait parfaitement les dossiers qu'il suivait, a dit de lui son ami Gilbert Porquet, trésorier de l'USM 45. Il a énormément donné à notre organisation. »
Estimé par ses pairs, Joël Madre l'était également au sein de l'UIMM, où il avait toujours su négocier de bons accords pour les salariés. Franc et direct, il était aussi respecté qu'écouté dans les nombreuses instances où il prenait la parole pour la défense des salariés et de l'industrie. Son engagement au service de l'autre allait bien au-delà du syndicalisme pour

ce passionné de moto et de pétanque, très investi dans les milieux associatifs. Il manquera beaucoup à tous les métallos FO.
La Fédération FO de la métallurgie et son secrétaire général Frédéric Homez présentent leurs condoléances à celles et ceux qui l'ont connu et aimé, et plus particulièrement à sa femme Françoise et ses fils Loïc et Axel.

Constellium Issoire : l'efficacité réformiste

L'assemblée générale du syndicat FO de Constellium Issoire s'est tenue le 13 octobre à Sainte-Yvoine. Les métallos FO se sont retrouvés autour de leur secrétaire de syndicat Renaud Mailly, et en présence du secrétaire fédéral Lionel Bellotti et du secrétaire adjoint de l'USM 63 Gilles Chambas afin de discuter de la situation de leur site.

La situation d'Issoire a quelque chose de paradoxal au sein de Constellium. En effet, alors que la direction affirme que les résultats sont positifs, les métallos FO, revenant sur le dossier lors de leur assemblée générale du 13 octobre, voient surtout l'activité perturbée par de problèmes de pannes et de fiabilité. A y regarder de plus près, la botte secrète d'Issoire finit par apparaître : l'Airware, qui assure 55 % du chiffre d'affaires pour seulement 5 % de la production du site. Il s'agit d'un nouveau produit maison, un alliage basse densité pour l'aéronautique rivalisant avec le composite, et qui a permis au groupe de signer un gros contrat avec Airbus. Si cette innovation est saluée par les métallos FO, ils considèrent néanmoins que sa montée en puissance ne doit pas faire disparaître les autres produits, tant la diversification reste nécessaire en termes de stratégie industrielle. Ils ont également pris note d'importants investissements, principalement dédiés à la maintenance des outils, et notamment pour la rénovation des fours.

Alors que les effectifs demeurent stables, le syndicat FO, incontournable à Issoire, a su obtenir de bonnes NAO, avec notamment une augmentation concernant plusieurs primes et un très bon intéressement. Tournée vers l'avenir, l'équipe syndicale prépare d'ores et déjà les prochaines élections professionnelles. Lionel Bellotti les a félicités d'avoir surmonté les difficultés en s'appuyant sur l'ADN de FO : revendiquer, négocier, contracter et faire appliquer pour le bénéfice des salariés. Il a également appelé à poursuivre le développement syndical et la syndicalisation, rappelant que « les jeunes adhérents d'aujourd'hui sont les militants de demain. C'est par et pour eux que vit le syndicat, qui doit plus que jamais rester actif à leur service. »

ArcelorMittal Basse-Indre : au service des salariés

Les métallos FO d'ArcelorMittal Basse-Indre se sont réunis le 19 octobre pour l'assemblée générale de leur syndicat. Rassemblés autour de leur secrétaire Bruno Ollic, du secrétaire fédéral Lionel Bellotti et du RSN FO ArcelorMittal Pascal Villain, ils ont fait le point sur l'activité du site et les dossiers qui occupent notre organisation.

Difficile de qualifier la situation du site ArcelorMittal Basse-Indre. Spécialisé dans les aciers pour emballage, il a vu son effectif descendre récemment sous la barre des 500 salariés. Pourtant, impossible de parler de déclin même si les volumes de production sont loin des chiffres promis par l'accord signé en 2012 sous l'égide du gouvernement de l'époque. Depuis l'arrêt du décapage et du cinqcage fin 2012, le site est toujours à la recherche d'un nouvel équilibre permettant une stabilisation de la production ainsi qu'une fiabilisation des outils, le tout au service d'une qualité optimale. Malgré cela, les métallos FO ne restent pas l'arme au pied et continuent de travailler à la défense et à l'amélioration des droits des salariés.

Ainsi, ils ont débattu de l'accord sur l'harmonisation des salaires au sein d'ArcelorMittal Atlantique Lorraine (AMAL), qui a permis de faire intégrer à la rémunération pour sept établissements plusieurs primes liées à des contraintes spécifiques à différents postes de travail. Ils sont également revenus sur l'actualité nationale avec Lionel Bellotti. Le secrétaire fédéral a notamment expliqué qu'il fallait s'attendre à voir repousser les élections professionnelles prévues pour avril prochain, du fait des changements induits par la nouvelle loi Travail. Enfin, il est revenu sur la nécessité de poursuivre le développement syndical pour faire grandir notre organisation et a insisté sur l'utilité de la formation fédérale dans cette optique.

Le congé de formation
économique, sociale et syndicale

Une des ordonnances publiée le 24 septembre derniera mis en lumière le congé de formation économique, sociale et syndicale en imposant désormais à l'employeur de maintenir le salaire des stagiaires pendant toute sa durée. Une nouvelle qui peut être accueillie avec enthousiasme tant elle simplifie la procédure et œuvre à la reconnaissance du travail syndical.

Quel est l'objet de ce congé ?

L'objet du congé est de permettre à tout salarié intéressé par des stages ou sessions de formation économique et sociale ou de formation syndicale d'y participer (C. trav., art. L.2145-5).
Il est bien distinct de ceux dont bénéficient les membres élus des comités d'entreprise et des membres des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.
Il ne s'agit pas non plus de congés imputables sur les congés payés car ici encore, l'objet est différent.

Qui dispense ces formations ?

Le congé ne peut être demandé que pour des stages ou formations dispensées par des centres agréés par arrêté ministériel et sont notamment dispensés par des centres rattachés aux organisations syndicales représentatives au niveau national. Des parcours syndicaux sont par exemple proposés par la Confédération et la Fédération.

Qui peut en bénéficier ?

Tout salarié intéressé par lesdits stages ou formation ou amenés à exercer des fonctions syndicales.

Combien de temps durent ces stages ?

Les stages ont une durée minimale d'une demi-journée et maximale de 12 jours. Ils peuvent aller jusqu'à 18 jours pour les animateurs de ces formations ou les salariés appelés à exercer des responsabilités syndicales (C. trav., art. L.2145-1 et art. L.2145-7).

Comment en bénéficier ?

Tout salarié intéressé doit en faire la demande auprès de l'employeur au moins 30 jours à l'avance et préciser la date et la durée de l'absence sollicitée et le nom de l'organisme responsable du stage ou de la session. En cas de stage de plus de 12 jours, la demande doit indiquer le qualité d'animateur ou de salarié amené à exercer des fonction syndicale (C. trav., art. R.2145-4).

Quelle est la marge d'appréciation de l'employeur pour l'octroi du congé ?

L'employeur peut refuser d'accorder le congé et doit le notifier au salarié dans un délai de 8 jours à compter de la réception de la demande et après avis conforme du Comité d'entreprise (C. trav., art. R.2145-5, art. R.2145-6 et art. L.2145-11). Elle peut également décider de reporter le congé en cas de dépassement du contingent global de jours de congé de l'entreprise ou lorsque le quota d'absences simultanées de plusieurs salariés demandant ce congé est atteint (C. trav., art.L.2145-8).

A défaut de réponse, l'entreprise peut être condamnée à payer une amende de 3ème classe et la Cour de cassation a décidé que le congé devait être pris aux dates prévues (Cass. soc. 9-2-2012, n°10-21.820).

Cette décision peut-elle être contestée ?

Le salarié peut contester le refus devant le conseil de prud'hommes. L'affaire passera directement en bureau de jugement et qui statuera en premier et dernier ressort (C. trav., art.L.2145-11). De cette manière, tout contentieux devra être réglé rapidement.

Comment sont pris en charge les salaires pendant le congé ?

D'une part la durée des congés est assimilée à une durée de travail effectif, par conséquent, les salariés bénéficient d'un maintien de leurs droits en termes de congés payés, assurances, primes, etc.
D'autre part, l'ordonnance n°2017-1386 , applicable depuis le 24 septembre 2017, impose que le maintien de salaire soit garanti par l'employeur (C. trav., art. L.2245-6).
En échange, l'employeur qui maintien le salaire du salarié en congé pourra déduire le montant et les cotisations sociales afférentes de sa contribution au financement social. Les conditions de cette déductibilité devraient faire l'objet d'une précision par décret. Les textes étant suffisamment clairs, le maintien est applicable, les modalités de déduction seront, elles, déterminées au plus tard le 1er janvier 2018 (date butoir de publication des décrets d'application des ordonnances).
Vous pouvez consulter à ce sujet la circulaire FO n°38 T, du 5 octobre 2017 : http://www.fo-metaux.org/content/publications/Les-circulaires/784-CIRCULAIRE-n-38-serie-T-pdf.pdf

Des métaux et des mots

Tous les mois, FO Métaux vous propose mots croisés et sudoku, ainsi qu'un peu de culture, syndicale bien sûr, autour d'un mot chargé d'histoire et que les métallos connaissent bien.

Sudoku

1				5			6	
					4	5		1
			8					4
7	1			8	2			
9		2				7		6
			1	9			2	5
3					1			
4		8	3					
	2			7				3

Solution du n° 567

3	2	5	1	6	8	9	4	7
7	1	4	3	2	9	5	6	8
6	9	8	7	5	4	3	2	1
1	4	3	5	9	2	8	7	6
2	8	7	6	3	1	4	5	9
5	6	9	4	8	7	1	3	2
4	7	2	9	1	3	6	8	5
8	5	1	2	4	6	7	9	3
9	3	6	8	7	5	2	1	4

Mots croisés n° 568

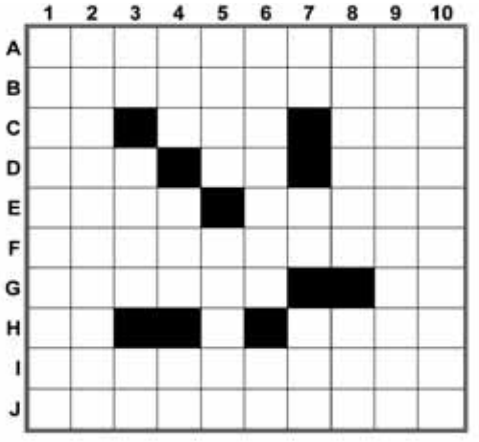

Solution du n° 567

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A	U	N	I	V	E	R	S	I	T	E
B	S	A	M	A	R	I	T	A	I	N
C	T	R	A	R	■	E	R	■	S	Q
D	E	R	■	A	N	D	A	L	O	U
E	N	A	P	P	E	■	T	I	N	E
F	S	T	U	P	E	F	I	A	N	T
G	I	R	■	E	S	A	F	■	I	E
H	L	I	T	■	■	L	I	C	E	U
I	E	C	A	I	L	L	E	U	R	S
J	S	E	C	U	L	A	R	I	S	E

Horizontalement

A. Une charge peut lui donner de la peine. B. Faire bâiller. C. Personnel. Entre petite et grosse boîte. Manière à moitié affectée. D. Un peu de haricots. Lieu de commandement. Incontrôlé s'il est nerveux. E. Ni plus ni moins. Le cours de plusieurs pensées. F. Se conduirait de façon vache. G. Sa moitié n'est pas juste. Mesure après un do. H. Pour tirer un trait. Alité ensuite ou non, donne toujours des nouvelles. I. La bière les a rendus tristes. J. Manque de liquide.

Verticalement

1. Leur transmission est cassée. 2. Nuit au calme. 3. Lot incomplet. Il se lève pour partir. En deçà. 4. Ancien éclat. Tint à un fil. Interjection. 5. À la portée de chacun. Faite par moquerie, sinon c'est très incorrect. 6. Capitale de la crêpe. Commence à irriter. 7. Permet de foncer. En herbe. Blonde ou brune. 8. Espèce de papillon. En classe. 9. Toujours sortis du rang. 10. Elle, en revanche, tient son rang.

Le mot du mois : Allocations

Faut-il réserver les allocations familiales aux foyers modestes ? Revoici le débat sur le tapis puisque le gouvernement s'en saisit après que plusieurs autres eurent envisagé cette réforme, puis finalement reculé. Dans le même temps, le président de la République tient à réformer les allocations chômage, en particulier pour les étendre aux travailleurs indépendants et aux salariés démissionnaires.

Eh bien, parlons-en, des *allocations* ! Sachons d'abord que lorsqu'il est entré dans la langue française en 1516, avec le sens de « inscription, enregistrement », le mot s'écrivait *allocacion*. Il venait du latin médiéval *allocare*, « allouer », verbe qui signifiait au départ « considérer comme légitime » et prit ensuite le sens de « accorder, attribuer ».

Il se limita peu à peu à la sphère financière, et désormais l'on alloue surtout une indemnité, une bourse, un crédit, bref, des sous. Notamment, donc, toutes sortes de prestations en argent consenties par un organisme social pour aider à faire face à un besoin : non seulement les allocations familiales et chômage, mais aussi logement (les fameuses APL !) ou maternité. Ceux qui en bénéficient, autrement dit les *allocataires*, les perçoivent de leur caisse. Ils *touchent les allocs*, comme on dit parfois sous cette forme abrégée depuis 1916.

En marge de ce sens naturellement très courant subsiste celui de « répartition des ressources d'un système entre ses divers utilisateurs ». En informatique par exemple, les programmeurs parlent de *l'allocation de mémoire* (laquelle, qu'on se le dise, peut être statique ou dynamique). Mais l'allocation des ressources renvoie surtout à un concept de base de l'économie, qui n'est autre que la science visant à optimiser l'utilisation des ressources rares (les facteurs de production : travail, capital, matières premières) pour satisfaire des besoins de consommation réputés illimités.

MIC Ergo

Formation - Expertise
Santé au Travail - Conseil

L'expertise mutualiste
au service de votre protection sociale complémentaire

MUTEX
L'HUMAIN FAIT LA FORCE

SANTÉ - PRÉVOYANCE - AUTONOMIE

Réussir ensemble la protection sociale complémentaire pour tous

- **Vous accompagner à toutes les étapes de la négociation des accords de branche**

28 branches professionnelles, 300 000 entreprises, 7 millions de personnes protégées en santé et 1 million assurées en prévoyance.

- **Vous garantir une relation de proximité**

1 500 conseillers présents sur l'ensemble du territoire.

- **Vous assurer des solutions globales et accessibles, en santé et en prévoyance**

Une maîtrise des coûts assurée par le plus important réseau conventionné en France et des accords passés avec la quasi-totalité des professionnels de santé.

- **Vous proposer des services de qualité pour répondre aux attentes des salariés**

200 000 conventionnements avec des professionnels de santé,

2 500 services de soins (cabinets dentaires, centres d'optique, etc.) et d'accompagnement (services à la personne, petite enfance, etc.) mutualistes,

16 000 aides financières accordées chaque année pour l'action sociale,

3 000 actions de prévention santé assurées chaque année dans toutes les régions.

Premier acteur santé national et pôle majeur de protection sociale, MUTEX-l'alliance mutualiste met son expertise et ses atouts au service des partenaires sociaux négociateurs.

Pour nous contacter :
partenaires-sociaux@mutex.fr
www.mutex.fr

MUTEX - l'alliance mutualiste

ADREA Mutuelle · aprèa · Chorum · EoVi Mcd Mutuelle · Harmonie mutuelle · Matmut · Mutuelle OCIANE

16170 - PKD Mutex - 03/2016 - Mutex, RCS Nanterre 529 219 040 - Siège social : 125 avenue de Paris - 92327 Châtillon cedex - Crédit photo : Thinkstock